



CSA JS, l'art de ne rien changer

Paris, le 19.03.25,

Ce mardi 18 mars, un nouveau CSA Jeunesse et Sports s'est tenu pour évoquer divers sujets comme le bilan des lignes directrices de gestion de 2023, la "*simplification et harmonisations*" des procédures d'habilitations des diplômés JEPS, la situation des crédits du ministère suite au PLF 2025 ou bien encore la baisse des crédits sur la formation professionnelle des personnels JS.

Disons-le de suite, le ministre Barsacq et son cabinet sont bien évidemment absents, il ne faudrait surtout pas donner trop de valeur au dialogue social et au respect des représentant.es des personnel.les. A l'image de Bayrou et de son [pseudo-conclave](#), le mépris de la démocratie sociale est la règle gouvernementale.

Toutes les organisations syndicales, absolument toutes, ont tiré à boulets rouges sur l'administration et le gouvernement pour dénoncer les managements toxiques et autoritaires, la disparition des flottes de véhicules, l'intense dégradation des conditions de travail, la bureaucratisation de nos missions sous la pression de pseudo-chef.fes de service au nom d'économie budgétaire ou de théories fantaisistes. A notre [déclaration liminaire](#), que nous vous invitons à lire, nous avons appuyé sur les problèmes d'IFSE en BFC mais aussi sur les problématiques des contrats d'objectifs dans ce territoire notamment.

Plus les CSA se déroulent, et plus les problèmes dénoncés par l'ensemble des syndicats se multiplient à une folle vitesse. Cette situation renforce notre position de vouloir une administration propre émancipée des carcans de l'Education Nationale.

Surtout, les constats partagés par l'ensemble des OS doivent nous faire collectivement réfléchir à comment inverser le rapport de force et surtout à se mobiliser concrètement par des actes à ces situations insupportables. Il en va de l'avenir de notre ministère, de notre administration et des agents Jeunesse et Sports. Nous ne pouvons plus faire comme si la solution réside dans cette instance de pseudo dialogue social et d'une administration qui se dit "à l'écoute". La question c'est à l'écoute de qui et de quoi ?

Lors des premiers échanges, nous avons découvert quelques situations ubuesques et dangereuses, dans ces cas, nous ne pouvons qu'inviter les agents à saisir les organisations syndicales pour lancer une alerte de Danger Grave et Imminent et exercer des droits de retrait si nécessaire.

Dès leurs prises de paroles, les représentant.es de l'Administration ont tenté de faire comme si tout allait bien, notamment sur le management, et que les quelques problèmes relevés sont juste le fruit de "*situations singulières*" et en aucun cas d'une dynamique signifiante. Un véritable foutage de gueule. Néanmoins, on peut se réjouir de savoir que certain.es toxiques voient leur bail de capacité de nuisance et de maltraitance des collègues arriver à échéance très prochainement.

Sans le dire mais tout en le disant, il se confirme que le SNU ne passera pas le mois de mai. Enfin. Maintenant, espérons que les crédits restent au sein du ministère pour accompagner réellement les associations et que, dans le même temps, le SNU -version du mois de mai- ne sera plus géré par nos services. Nous serons attentif.ives au fait que les postes soient conservés pour être mis au service de l'Éducation Populaire.

Face aux demandes répétées des OS, l'Administration s'engage ENFIN à fournir la liste des postes mis au mouvement, et nous répétons une nouvelle fois qu'il faut pouvoir maintenir une mutation papier et obtenir que les stagiaires disposent d'un accès à la plateforme AMIA.

La suite du CSA tourne à une discussion technico-bureaucratique autour du bilan des LDG dont le rôle dans ce CSA est de nous baigner dans du formol. Mais, n'oublions jamais que celui-ci est inflammable.

Avant la pause déjeuner, un dernier point anime les débats au CSA. Il s'agit de la "simplification et harmonisation des procédures d'habilitation" des diplômes JEPS. Nous avons évoqué, outre les sous-effectifs de la Direction des Sports (DS), de la difficulté dans les pôles formations des DRAJES à mettre en œuvre convenablement la réforme des diplômes et ses conséquences sur les agents. La DS évoque la publication "courant avril" d'un dossier harmonisé mais à cette date $\frac{3}{4}$ des formations jeunesse seront déjà déposées ce qui questionne quant à la pertinence des délais sachant que depuis près de deux ans nous réclamons des harmonisations globales entre la DS et les pôles formations. Il est aussi évoqué la formation portée par la DS pour répondre au besoin des DRAJES mais plusieurs services refusent d'envoyer les agents à cette formation du fait des restrictions budgétaires. On marche sur la tête. On ajoutera des points sur l'impensé de cette réforme, les conséquences sur la disparition du BPJEPS LTP et l'accroissement du CC DACM (certificat complémentaire direction accueil collectif de mineur), des conséquences sur les collègues en SDJES, etc. Nous nous sommes même permis d'évoquer qu'à ce jour, il n'y a AUCUNE information sur la réforme des diplômes sur le site du ministère alors que celle-ci est en vigueur depuis novembre... En somme, un échange identique que nous portons depuis 2 ans sur cette thématique.

Bon appétit.

Ventres remplis, nous abordons la diminution du PLF 2025, cocasse. Quatre missions sont fortement impactées sur le BOP 163, le SNU (et tant mieux), le SC, le mentorat mais aussi les colos apprenantes. Néanmoins, avec l'aide de la réserve budgétaire de précaution, des ajustements sont possibles sur le mentorat et les colos apprenantes. Côté BOP 219, la situation s'avère identique tant en réduction, qu'en ajustement possible. A date, la lisibilité finale des crédits n'est pas totalement arrêtée. Néanmoins, la dotation budgétaire sera similaire sur certains dossiers (le pass'sport ou sport-santé par exemple), mais baisse sur les 2h de sport au collègues. Le diable réside dans les détails car ici on discute d'une consolidation non définitive du budget à la baisse, on vérifie si la baisse est plus forte que

celle prévue grosso-modo. L'administration prend soin de noyer la baisse drastique et dramatique des budgets relatifs à l'action des missions Jeunesse et Sports. Pour ce qui est du 214, on ne sait rien, ou si peu. Enfin si, on sait que des collègues qui dans le cadre de leur action professionnelle se rendent sur le terrain, se voient annuler leur demande de remboursement plusieurs semaines après l'action réalisée, c'est une honte. Les hiérarchies complices de ces situations méritent d'être dénoncées.

Ce qui est absolument certain, c'est que compte-tenu du budget sport, il n'y aura pas d'Héritage des JOP, maintenant c'est clair et net ! Adieu les beaux discours et les croyances qui allaient avec.

La formation professionnelle statutaire (FPS) mais aussi la formation professionnelle continue (FPC) sont dans des situations ahurissantes. Plusieurs stagiaires FPS attendent des remboursements depuis des mois ! Et quand à la FPC de nombreuses formations ont été reportées ou annulées.

Enfin, nous avons évoqué de nouveau la consternante absence du politique et de sa représentation dans les instances de dialogue social comme le CSA, et ce encore plus le jour où Darmanin annonce vouloir *"interdire le voile dans les compétitions sportives"* et qu'il ne peut *"pas rester dans un gouvernement qui cède sur ces questions-là"*. Nous attendons que la Ministre Barsacq donne rapidement sa position sur le chantage de ces petits collègues ministres.

Face aux régressions sociales en cours dans les établissements et dans les services, nous pensons que le sujet d'une grève spécifique au secteur Jeunesse et Sports doit être clairement abordée entre les différentes organisations syndicales membres du CSA. Nous communiquerons auprès des autres organisations syndicales cette semaine pour travailler une telle action.